



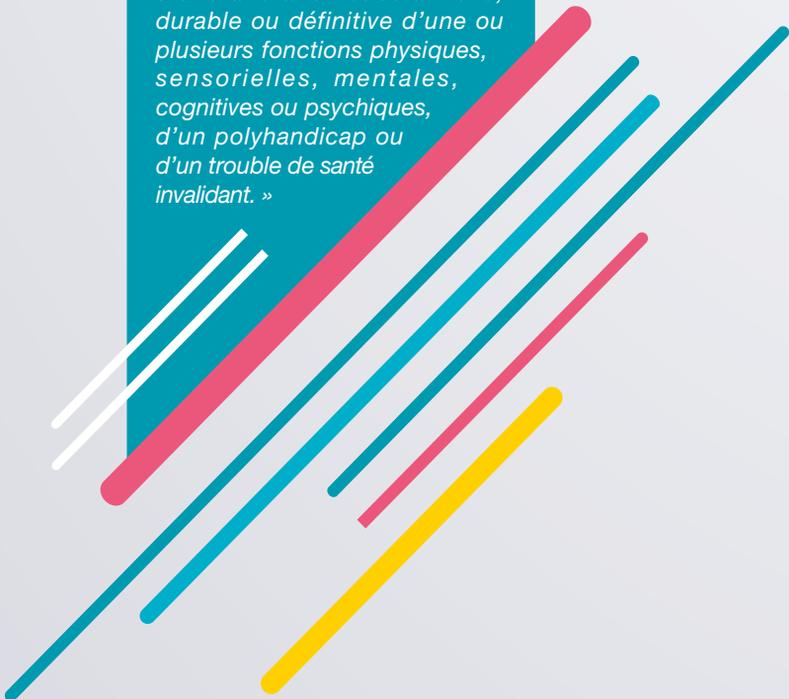
Guide pratique
de l'étudiant en situation
de handicap

Qu'est-ce que le handicap ?



La loi n° 2005-102 du 11 février 2005 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées a, dans son article 114, défini la notion de handicap :

« Constitue un handicap, au sens de la présente loi, toute limitation d'activité ou restriction de participation à la vie en société subie dans son environnement par une personne en raison d'une altération substantielle, durable ou définitive d'une ou plusieurs fonctions physiques, sensorielles, mentales, cognitives ou psychiques, d'un polyhandicap ou d'un trouble de santé invalidant. »



Comment bénéficier d'un accompagnement ?

Si vous projetez de vous inscrire à l'Université d'Évry, la Direction de la Vie Étudiante et de Campus - Pôle Régimes Spécifiques (DVEC-PRS) est votre interlocuteur privilégié. Elle vous accueille et vous accompagne afin de vous permettre de réaliser votre projet d'études supérieures dans de bonnes conditions.

1^{re} étape

À l'issue de l'inscription administrative, des délais d'instruction sont nécessaires avant la mise en place de préconisations du Pôle Régimes Spécifiques. Aussi il vous est conseillé de **prendre contact rapidement avec ce service afin que les aménagements proposés puissent être effectifs dès la rentrée universitaire**. Cette prise de contact devra être renouvelée chaque année.

2^e étape

Une fois cela établi, **vous serez reçu par le médecin du Service Universitaire de Médecine Préventive et de Promotion de la Santé (SUMPPS)** qui donnera un avis sur vos besoins en mesures particulières. Les étudiants en première année de licence et les primo-entrants devront se munir d'un bilan médical daté de moins d'un an. Ces informations médicales restent confidentielles.

Les aménagements aux examens sont accordés sur décision du Président de l'Université. La décision vous sera notifiée ainsi qu'aux secrétaires pédagogiques par le Pôle Régimes Spécifiques.

Tout au long de l'année, il est possible de formuler ou modifier une demande d'aménagement en fonction de vos besoins. Toutefois, aucune disposition particulière ne sera mise en place pour un contrôle ou examen si la demande n'a pas été formulée au moins 2 mois avant la date de l'épreuve.

Quels aménagements peuvent vous être proposés ?

Des mesures d'aides pédagogiques personnalisées (aménagement des études, aides humaines ou matérielles) peuvent être mises en place.

Aménagements d'études

- Prise de notes : elle est effectuée pour un étudiant ne pouvant prendre des notes durant les cours, TD, TP ;
- Tutorat : le tuteur apporte une aide à l'étudiant sur la compréhension de certaines notions pédagogiques (compréhension de concepts, de modèles, de schémas, de formules, etc.) et effectue un soutien pédagogique (organisation de recherches, documentation, gestion de temps, etc.) ;
- Supports de cours en gros caractères ou contrastés ;
- Utilisation d'un dictaphone ;
- Prêts de clefs d'ascenseurs ou de cartes d'accès aux parkings de l'Université ;
- Allongement de cursus ;
- Accompagnement par un LSF ou LPC ;
- Dispositif TED-i qui permet à l'étudiant de suivre les cours à distance en disposant d'une présence physique pour voir, être vu, entendre et être entendu instantanément et en toute autonomie.

Aménagements d'examens

- Tiers temps supplémentaire pour les contrôles et examens ;
- Secrétariat lors des contrôles continus et examens ;
- Prêt d'ordinateur pour les examens.

Nora AIT KHEDDACHE - Gestionnaire de l'accueil handicap étudiant
Bureau 6 - 📞 01 69 47 71 84

Laura MAILLE - Chargée du Pôle Vie Étudiante et de Campus
Bureau 4 - 📞 01 69 47 90 99

Maria MUNIER - Directrice de la Vie Étudiante et de Campus
Bureau 42 - 📞 01 69 47 70 30

Bâtiment Île-de-France (Rez-de-chaussée)

✉ handicap@univ-evry.fr

🕒 Du lundi au jeudi de 9h à 12h et de 14h à 17h - Et le vendredi de 9h à 12h



Quelques chiffres

En 2020-21, 245 étudiants ont bénéficié d'un Plan d'Accompagnement de l'Étudiant Handicapé (PAEH).

Parmi ces étudiants :

117 ont été accompagnés par un preneur de notes (pour tous les cours, TD, TP ou seulement en cas d'absence)

4 ont été en relation avec un tuteur

24 ont pu s'appuyer sur un secrétaire d'examen

Dispositif innovant : Émulateur

L'Émulateur propose un ensemble d'ateliers d'accompagnement visant à améliorer la réussite des étudiants de première année de licence acceptés sur la condition « oui si » via la plateforme d'affectation Parcoursup.

Sous la forme d'un parcours complémentaire, il propose à chacun de renforcer la maîtrise des compétences nécessaires à leur réussite en licence.

Sept modules sont proposés : apprendre à apprendre, mémorisation, sophrologie, intelligence émotionnelle, orthographe, prendre la parole, accompagnement sur la dyslexie. Informations : www.univ-evry.fr rubrique formations > l'Émulateur

Bibliothèque Universitaire

Une borne tactile PMR est installée dans le hall d'accueil de la bibliothèque. Elle dispose d'un écran de 27 pouces. Elle donne notamment accès au catalogue des collections de la bibliothèque et pourra être mise à contribution lors de certaines animations culturelles. Le catalogue permet de vérifier si la bibliothèque dispose d'un document en particulier dans ses collections physiques ou numériques, d'en trouver la localisation et d'en vérifier la disponibilité pour le prêt.

Au rez-de-chaussée de la bibliothèque, l'espace « Lire autrement » est accessible aux étudiants en situation de handicap de manière autonome ou sur rendez-vous pour bénéficier d'un accompagnement.

Des équipements informatiques adaptés sont mis à la disposition des étudiants :

- un clavier à grands caractères ;
- un logiciel de grossissement de caractères (Zoomtext) ;
- un logiciel de synthèse vocale (Jaws), qui restitue vocalement le contenu de l'écran.

Ces matériels permettent d'accéder à Internet, de consulter les ressources électroniques de la bibliothèque ou encore d'utiliser un traitement de texte. L'espace contient également :

- une machine à lire qui, après numérisation d'un document, restitue son contenu oralement ;
- un scanner ;
- une plage braille et une imprimante braille.

Bibliothèque de l'Université d'Évry

☎ 01 69 47 89 50 - ✉ accueil-bu@univ-evry.fr

Bibliothèque de l'IUT - Site de Brétigny

☎ 01 69 47 79 04 - ✉ f.wallot@iut.univ-evry.fr

Bibliothèque de l'UFR Sciences et Technologies - Site Pelvoux

☎ 01 69 47 06 56 - ✉ ph.duloup@iut.univ-evry.fr

Bibliothèque de l'UFR des Sciences de l'Homme et de la Société (SHS) - Site Facteur Cheval

☎ 01 69 47 82 51 - ✉ armelle.lotton@univ-evry.fr - jean-philippe.robert@univ-evry.fr

Actions de sensibilisation

Des journées de sensibilisation sont organisées dans l'objectif de changer de regard sur le handicap, de dépasser les préjugés et de favoriser l'inclusion au sein de notre communauté universitaire.

En complément de ces actions, une Unité d'Enseignement Libre (UEL) « Handicap et Éducation à la citoyenneté et solidarité » est ouverte depuis la rentrée universitaire 2019, en partenariat avec l'Association Starting-Block (www.starting-block.org). Cette UEL vise non seulement à favoriser l'inclusion des étudiants en situation de handicap à l'Université mais également à permettre d'acquérir des connaissances sur les handicaps, des techniques d'animation et la gestion de projet sur l'organisation d'une action de sensibilisation aux handicaps.

Contacts utiles

Direction de la Vie Étudiante et de Campus/vie associative (DVEC)

☎ 01 69 47 70 82 - ✉ vie.etudiante@univ-evry.fr

Direction de la Scolarité et des Examens/Scolarité administrative

☎ 01 69 47 71 93 - ✉ scolarite@univ-evry.fr

Service Universitaire de Médecine Préventive et de Promotion de la Santé (SUMPPS)

☎ 01 69 47 90 03 - ✉ sante-etudiants@univ-evry.fr

Direction de l'Orientation et de l'Insertion Professionnelle (DOIP)

☎ 01 69 47 76 17 - ✉ orientation-insertion@univ-evry.fr

Direction de la Recherche et des Relations Internationales (DRRI)

☎ 01 69 47 70 26 - ✉ drri@univ-evry.fr

Sport

Le Service Universitaire des Activités Physiques et Sportives (SUAPS) propose des pratiques physiques qui peuvent être adaptées à toute personne présentant un handicap physique ou une pathologie durable ou passagère. Les étudiants en font la demande, par l'intermédiaire de la Direction de la Vie Étudiante et de Campus - Pôle Régimes Spécifiques, puis seront orientés par le SUAPS en fonction des possibilités.

Les bienfaits des activités physiques et sportives participent à la prévention de nombreuses pathologies (cardiovasculaire, cancer, diabète, obésité, méfaits de la sédentarité, etc.). Les activités proposées ici sont des pratiques à intensité modérée, axées sur la connaissance de soi, l'amélioration de la condition physique, la coordination, l'habileté gestuelle et l'équilibre. Elles permettent d'aller vers un bien-être physique et mental et une pratique qui favorisent l'autonomie.

La liste des activités ci-dessous n'est pas exhaustive. Toutes les activités du SUAPS sont possibles si le handicap permet une pratique en toute sécurité.

NATATION

Le milieu aquatique permet un déplacement facilité. Il favorise la coordination du mouvement, l'équilibre et la respiration spécifique.

ÉTIREMENTS RELAXATION

Les exercices sont orientés vers la prise de conscience de soi, l'équilibre et le placement. L'activité permet de libérer des tensions et participe à une meilleure gestion du stress. L'ensemble de l'activité (étirements et relaxation) se fait en lien étroit avec une respiration adaptée.

FORME SANTÉ uniquement au 2^d semestre

C'est un ensemble de pratiques de remise en forme (pilates, stretching, marche) en lien avec une alimentation équilibrée qui permettent une amélioration de la mobilité articulaire, un renforcement musculaire adapté, une amélioration du système cardiovasculaire, une prévention des maladies chroniques et une meilleure gestion du stress.

MARCHE NORDIQUE uniquement au 2^d semestre

La marche nordique permet d'améliorer la fonction cardiorespiratoire (possible pour les non-voyants ou malvoyants).

SOPHROLOGIE

Les situations proposées permettent une meilleure connaissance de soi (domaines abordés : stress, confiance, sommeil, préparation aux examens, etc.), conscience et présence à soi. Les techniques visent la libération des tensions, un meilleur équilibre physique, émotionnel et mental, une amélioration des capacités.

YOGA

Les propositions sont orientées vers la conscience de soi, invitent à la connaissance de ses capacités et limites, facilitent le placement ou « postures » et l'équilibre corps/mental. Cela permet l'amélioration du tonus et la détente par les exercices respiratoires. Sans aspect compétitif, la pratique soutient l'estime de soi.

ESCALADE

C'est une activité qui permet de prendre confiance en soi et en l'autre. Elle permet aussi d'apprendre à maîtriser son geste, son équilibre et de prendre des décisions sur la trajectoire à suivre. Enfin, c'est une activité qui permet un renforcement musculaire harmonieux.

PILATES

C'est une activité de forme et de bien-être qui permet un renforcement musculaire harmonieux, en particulier par le renforcement des muscles posturaux. C'est une méthode rigoureuse mais reconnue pour son efficacité, en particulier pour les problèmes de dos.

Informations : www.univ-evry.fr rubrique vie de campus > sport

Service Universitaire des Activités Physiques et Sportives (SUAPS)

☎ 01 69 47 74 47 ou 32 - ✉ suaps@univ-evry.fr

Partenaires

Bourses, aides et logements

Centres Régionaux des Œuvres Universitaires et Scolaires (CROUS)

Pour rencontrer une assistante sociale, prenez rendez-vous sur messervices.etudiant.gouv.fr

Besoin d'aides pour les actes de la vie quotidienne

Maison Départementale des Personnes Handicapées (MDPH) de l'Essonne

93 rue Henri Rochefort
91000 Évry-Courcouronnes

☎ 01 60 76 11 00

🌐 <http://www.essonne.fr/sante-social-solidarite/handicap/la-mdph/>

Si vous avez besoin d'une aide pour les actes de la vie quotidienne (achat de matériel, transports adaptés, etc.), vous devez constituer un dossier auprès de la MDPH du département de votre lieu de résidence. Le délai d'instruction pour la demande de prestation de compensation du handicap étant long, il vous est conseillé de réaliser votre dossier au moins six mois avant la rentrée universitaire.

Vous pouvez également obtenir une « Reconnaissance de la Qualité de Travailleur Handicapé » (RQTH). Elle permet à la personne de bénéficier d'aides à l'emploi ou à l'embauche. Elle offre un accès direct aux fonctions publiques et/ou à des formations spécialisées, ainsi qu'à l'apprentissage spécialisé. De plus, elle permet à la personne :

- d'ouvrir droit au bénéfice de l'obligation d'emploi des travailleurs handicapés ;
- d'avoir accès, en tant que public prioritaire, à un certain nombre de dispositifs de droit commun de la politique de l'emploi ;
- d'avoir accès aux dispositifs spécifiques à l'emploi des travailleurs handicapés ;
- de bénéficier du soutien du réseau de placement spécialisé Cap emploi ;
- de bénéficier d'aides proposées par l'AGEFIPH ;
- de bénéficier d'aménagements d'horaires dans l'entreprise ou de règles particulières en cas de rupture de son contrat de travail.

Les bénéficiaires de la RQTH font partie du quota légal de 6 % auquel sont assujetties les entreprises de plus de 20 salariés dans leur obligation d'emploi de travailleurs handicapés.

Cependant, le bénéficiaire n'a aucune obligation d'informer son employeur de cette qualité de travailleur handicapé, même si cela est recommandé afin de prendre en compte les contre-indications médicales sur le poste occupé.

Union Nationale des Aveugles et Déficients Visuels (UNADEV)

L'UNADEV agit en faveur des personnes déficientes visuelles pour améliorer leur quotidien et favoriser leur autonomie. Elle intervient dans de nombreux domaines de la vie courante : accompagnement social, aide à domicile, lien social, locomotion, activités culturelles et sportives.

☎ 01 71 16 11 95

✉ boulogne@unadev.com

Bibliothèque sonore d'Évry

Au service des personnes empêchées de lire, l'association développe depuis plusieurs années un catalogue de plus de 400 enregistrements d'ouvrages disponibles en téléchargement et sur CD.

✉ contact@bsevry.fr

🌐 www.bsevry.fr

Formation en alternance

CFA-EVE (Centre de Formation des Apprentis, partenaire de l'Université pour l'apprentissage)

Contact : Élodie DARRAC

✉ e.darrac@cfa-eve.fr

☎ 01 60 79 54 00

🌐 <https://www.cfa-eve.fr>

Aide à la recherche de stage et insertion professionnelle

Plan Régional d'Insertion des Travailleurs Handicapés en Île-de-France (PRITH)

PRITH propose un accompagnement individuel pour assurer la continuité des parcours d'insertion professionnelle des jeunes en situation de handicap, de la formation initiale à un premier emploi (stage, job d'été, alternance, etc.).

Pour bénéficier de cette aide, il suffit de transmettre votre CV, lettre de motivation et reconnaissance de RQTH (délivrée par la MDPH) à l'adresse suivante : handicap@univ-evry.fr

Accompagner la Réalisation des Projets d'Études de Jeunes Élèves et Étudiants Handicapés (ARPEJEH)

L'ARPEJEH favorise la relation entre les jeunes et les entreprises sous de multiples formes (rencontres, visites, stages, tutorat, ateliers, etc.). Elle accompagne les jeunes dans la réalisation de leur parcours d'études et la construction de leur projet professionnel.

☎ 06 37 26 44 83

✉ claire.sallaz@arpejeh.com

AGEFIPH-CAP EMPLOI

L'AGEFIPH a pour but de faciliter l'embauche et l'intégration des personnes en situation de handicap dans les entreprises du secteur privé et les établissements du secteur public (administrations d'État, collectivités territoriales, fonction publique hospitalière).

CAP EMPLOI

- oriente vers des formations préalables à l'alternance permettant de découvrir de nouveaux métiers ;
- aide à identifier le type de contrat le mieux adapté au projet ;
- accompagne dans les démarches de recherche d'entreprises ;
- identifie, avec la personne handicapée et l'employeur, les solutions destinées à compenser le handicap.

🌐 www.agefiph.fr/personne-handicapee

CAP EMPLOI - Évry

41 rue Paul Claudel
91000 Évry-Courcouronnes

☎ 01 60 79 21 05

CAP EMPLOI - Massy

2 ter avenue de France
91300 Massy

☎ 01 69 75 11 50

Moyens d'accès aux bâtiments de l'Université d'Évry



RER (SNCF)

- **Ligne C** avec changement à Juvisy puis ligne D
- **Ligne D**

Bus

- **Ligne 401** Corbeil-Essonnes (gare RER) - Saint-Michel-sur-Orge (rue Berlioz)
- **Ligne 402** Le Coudray-Montceaux (Terminal David Douillet) - Viry-Châtillon (La Treille)
- **Ligne 403** Soisy-sur-Seine (collège) - Évry-Courcouronnes Centre
- **Ligne 404** Évry (Gare RER du Bras de Fer) - Ris-Orangis (Bois de l'Épine RER)
- **Ligne 405** Corbeil-Essonnes (Henri Dunant) - Ris-Orangis (Bois de l'Épine RER)
- **Ligne 407** Évry (Les Aunettes) - Ris-Orangis (Gare du Val de Ris RER)
- **Lignes 408A et 408B** Gare du Bras de Fer RER
- **Ligne 414** Évry-Courcouronnes Centre - Le Plessis-Pâté (Eurocontrol)
- **Ligne 414D** Évry-Courcouronnes (Gare RER) - Vert-le-Grand (Parc de Tréville)
- **Ligne 415** Évry-Courcouronnes (Gare RER) - Villabé (Gare SNCF)
- **Ligne 453** Soisy-sur-Seine (Les Meillottes) - Bondoufle (Imprimerie Nationale)
- **Ligne 91-01** Val d'Yerres (Gare de Brunoy) - Évry (Gare Routière)
- **Ligne 91-04** Arparjon (Gare RER) - Évry (Gare routière)
- **Ligne 91-05** Massy - Palaiseau (Gare RER) - Évry (Gare routière)
- **Ligne 91-09** Yerres (Gare RER) - Évry (Gare routière)

Voiture

- À partir de Paris, prendre l'autoroute A6 direction Lyon.
- À proximité de Ris-Orangis, continuez sur la N104, puis prendre la sortie 36 Évry-Courcouronnes. À partir de la N104, suivre la direction Évry-Courcouronnes.



1 - Bâtiment Île-de-France

23 boulevard F. Mitterrand - 91025 Évry-Courcouronnes

2 - Maupertuis

3 rue du Père Jarlan - 91025 Évry-Courcouronnes

3 - Bibliothèque Universitaire

2 rue André Lalande - 91025 Évry-Courcouronnes

4 - Bâtiment 1^{ers} cycles

1 rue Pierre Bérégoivy - 91025 Évry-Courcouronnes

5 - Bâtiment Facteur Cheval

2 rue du Facteur Cheval - 91025 Évry-Courcouronnes

6 - Bâtiment Pelvoux

36-40 rue Pelvoux - 91020 Évry-Courcouronnes

7 - Centre Innovation 4.0 - Rushmore

10 rue du Ventoux - 91025 Évry-Courcouronnes

8 - IUT Roméro

Cours Monseigneur Roméro - 91025 Évry-Courcouronnes

9 - IUT Rostand (en travaux)

31 Cours Blaise Pascal - 91025 Évry-Courcouronnes

10 - Émulateur - CMA

31 Cours Blaise Pascal - 91025 Évry-Courcouronnes

11 - Espace Prep'Avenir

34 cours Blaise Pascal - 91025 Évry-Courcouronnes

12 - IBGBI

23 boulevard de France - 91025 Évry-Courcouronnes

Notes

A series of horizontal dotted lines for writing notes, spanning the width of the page.



Direction de la Vie Étudiante et de Campus Pôle Régimes Spécifiques

Bâtiment Île-de-France
(Rez-de-chaussée)

✉ handicap@univ-evry.fr

